

BULLETIN D'ADHESION 2021

Organisme ou entreprise :

N° Siret/ N° Siren :

Statut juridique :

Adresse :

.....

Représentant légal : Fonction :

E-mail : Téléphone :

Contact administratif : Fonction :

E-mail : Téléphone :

Cotisations - Année 2021

Associations et autres organismes : 290 €

Entreprises : Chiffre d'Affaires (2020) :

Le montant de la cotisation 2021 est déterminé en fonction du Chiffre d'Affaires 2020 :

Chiffre d'Affaires 2020 (estimé)	Montant de la cotisation
< 200 000 €	230 €
200 000 € à ≤ 500 000 €	460 €
500 000 € à ≤ 1 M €	690 €
1 M € à ≤ 5 M €	920 €
5 M € à ≤ 15 M €	1 150 €
15 M € à ≤ 50 M €	1 380 €
> 50 M €	1 610 €

Montant de la cotisation : €

Règlement : par chèque bancaire à l'ordre de PHYTOLIA

par virement bancaire au compte du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine :

Banque : 17906 - Guichet : 00032 - Compte 27686809000 - clé : 95

IBAN : FR 76 1790 6000 3227 6868 0900 095 – Code BIC : AGRIFRPP879

Date :

Signature et cachet :